

Les souvenirs



Madame, Monsieur

J'ai un grand plaisir de vous présenter une publication contenant des souvenirs exceptionnels.

Ce sont les souvenirs de ceux qui pendant 25 dernières années ont créé dans notre ville une grande valeur.

De ceux, qui par un énorme travail - systématique, dans une concentration, en silence et en toute modestie ont créé des relations internationales entre la France et la Pologne – entre Lyon et Lodz.

Ces relations comprennent des contacts entre les avocats, la coopération entre les secteurs scientifique et culturel, du gouvernement local et enfin une excellente coopération scientifique et didactique à l'Université Polytechnique de Lodz et à l'Université de Lodz.

A l'origine de ces contacts il y a eu souvent une amitié qui s'est transformée en coopération professionnel et qui a abouti à d'excellents résultats.

Parmi les fruits de cette coopération il y a entre autres les contacts du Barreau des avocats avec le Barreau de Lyon, d'excellentes études de la Gestion et Technologie à l'Université Polytechnique de Lodz et la coopération de cette école supérieure avec les universités françaises, la coopération de plusieurs facultés de



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



l'Université de Lodz, en particulier la création des études polono-françaises MBA avec l'Université Lyon III, la coopération à la Faculté de droit ou à la Faculté de chimie.

Nous pouvons citer de nombreux exemples....

Plusieurs excellents « Constructeurs » de l'amitié polono-lyonnaise de Lodz ont répondu à ma demande d'envoyer leurs souvenirs.

Je les remercie beaucoup.

Ils ont consacré leur temps précieux pour partager avec vous leurs réflexions et un peu d'histoire.

C'est avec une grande joie que je vous invite à la lecture et je remercie encore une fois les Auteurs de leur aide et de nous avoir fourni un tel matériau précieux !

Alicja Bien

Consul honoraire de France à Lodz



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi

**JUBILEUSZ 25-LECIA
WSPÓŁPRACY MIAST**

ŁÓDŹ-LYON
1991-2016

**25ÈME ANNIVERSAIRE
DE LA COOPÉRATION DES VILLES**

**JUBILEUSZ 25-LECIA
WSPÓŁPRACY MIAST**

ŁÓDŹ-LYON
1991-2016

**25ÈME ANNIVERSAIRE
DE LA COOPÉRATION DES VILLES**



Oddział Współpracy z Zagranicą, Urząd Miasta Łodzi

La coopération de la ville de Lodz avec la ville de Lyon qui remonte à 1991 a basé initialement sur le support solide de Lyon prêté à notre ville au moment où notre ville avait construit l'autorité locale démocratique, soumise aux règles du marché libre. De nombreux contacts des institutions du gouvernement local ont été établis, de nombreux aspects de la vie économique, de l'éducation, du système judiciaire, des soins de santé ont été formés sur la base des modèles lyonnais. A Lodz beaucoup d'entreprises françaises ont investi et la revitalisation des anciennes usines textiles d'Israel Poznanski, actuellement le centre Manufaktura, réalisée par l'équipe d'architecture Sud Architecte Lyon et l'investisseur français la société APSYS est devenue le projet phare de Lyon.

Dans les années 2008 – 2010 des échanges réguliers concernant la revitalisation du centre et les actions visant à soutenir les efforts pour obtenir le titre de la Capitale européenne de la culture 2016 ont eu lieu.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Łódź
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



La ville de Lodz, en coopération avec la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Pologne, a présenté ses qualités en tant que destination culturelle, des endroits des événements intéressants, des investissements attrayants, des études supérieures et de la vie.

La ville de Lyon a soutenu les processus de revitalisation de Lodz, en prêtant son expérience professionnelle, en particulier dans la zone du centre-ville de Lodz, dans la zone du centre Manufaktura, de la Place de la Liberté et de la rue Piotrkowska. Les jeunes de Lyon et les danseurs lyonnais ont participé au Festival de la danse et au Festival de la jeunesse des villes jumelées.

Dans le cadre du 20^e anniversaire de la coopération des villes, le Musée du cinéma de Lodz a présenté des photographies en couleur, les autochromes des frères Lumière qui ont précédé directement la création de la photographie vive. A l'occasion de l'ouverture de l'exposition le petit fils d'Auguste Lumière, Max Lumière est venu à Lodz. Pendant le week-end de mai 2011 dans le passage de Schiller la cuisine française de Michel Labarre ainsi que les produits et la musique française ont été présentés.

Lyon a été un invité lors du I^{er} Forum des villes jumelées au cours duquel la ville a présenté l'exemple lyonnais du Village des Créateurs – à savoir le quartier créatif, localisé dans la partie dégradée de Lyon, où auparavant de nombreux ateliers de tissage ont existé (Croix Rousse).



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



En décembre 2011 le représentant du secteur théâtral lyonnais a connu les caractéristiques des théâtres de Lodz, ce qui a conduit à l'établissement de la coopération avec le Théâtre Pinokio et à la réalisation du spectacle « Bruno Schulz » en 2013 au Festival « Printemps d'Europe » de Lyon. A partir de 2012 les représentants de l'Office de la Ville de Lodz et l'organisateur de Light.Move.Festival ont visité Lyon pendant la « Fête des Lumières », le festival le plus connu au monde, pour connaître le mode de l'organisation de cet événement, de la sélection des artistes ainsi que les solutions pratiques en matière de la sécurité.

Actuellement, dans le cadre du 25^e anniversaire de la coopération de Lodz et de Lyon, en avril 2016 la délégation composée des représentants des universités, des représentants du secteur créatif et des personnes responsables des contacts diplomatiques et économiques, sous la direction de Madame le Président Hanna Zdanowska, est allée à Lyon. La délégation a participé au forum de technologies avancées BioVision, a réalisé un vaste programme de visite en suivant l'itinéraire de la revitalisation urbaine et ses aspects sociaux, de la valorisation de l'architecture urbaine de lumière, de la stimulation de l'entreprise du secteur créatif, de l'éducation dans le secteur de la mode, de la coopération de la ville, de la région et des universités. Actuellement, dans le cadre de la visite de retour liée à l'anniversaire, à l'occasion de la 6^e édition Light.Move.Festival les projets de Lyon sont présentés (Ives Moreaux, Tilt et Patrick Varrener) ; et



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



les entreprises de Lyon participent au séminaire organisé au Barreau des avocats, dédié à l'attractivité des investissements à Lodz. Les invités de Lyon participent également au séminaire éco-ville organisé à Lodz déjà pour la deuxième fois, dédié cette fois à la problématique de la revitalisation. Pendant le Festival de film Lumière de Lyon du 10 au 11 octobre les films de Krzysztof Kieslowski et de Roman Polanski et de leurs étudiants de l'école de film de Lodz seront diffusés.

Prof. Jan Krysiński, Recteur de l'Université Polytechnique de Lodz dans les années 1990-1996 et 2002-2008

Le rôle de la mairie de Lyon et de la région Auvergne- Rhône-Alpes dans la création des études supérieures francophones à l'Université Polytechnique de Lodz

Après trois ans de bonnes expériences des études supérieures en anglais, en 1996 en finissant mon deuxième mandat du recteur de l'Université Polytechnique de Lodz, j'ai décidé de prendre des mesures pour créer les études supérieures en français. J'étais conscient de toutes les difficultés, également en



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



matière des recherches du personnel francophone et en matière du marché assez modeste des candidats à ce type des études supérieures.

Selon l'hypothèse, nous avons pensé à des études de master de 5 ans, menées entièrement en français, en collaboration étroite et avec la participation des universités de la région Rhône-Alpes, actuellement Auvergne-Rhône-Alpes avec son chef-lieu Lyon.

La coopération avec les universités techniques de la Région Auvergne-Rhône-Auvergne a été lancée en 1992 lors de ma visite à Lyon dans le cadre de la délégation de la ville de Lodz, en tête de laquelle était l'ancien président de la ville Grzegorz Palka. Contrairement à l'Université de Lodz, l'Université Polytechnique de Lodz n'avait aucuns contacts avec Lyon. J'ai eu plusieurs réunions dans les universités de Lyon et Jean-Paul Denette, un grand ami de la Pologne m'a beaucoup aidé. L'atmosphère des discussions était extrêmement fructueuse, ce qui a été confirmé par le développement très rapide de la coopération avec des écoles comme l'Ecole Centrale de Lyon (ECL), l'Ecole Catholique d'Arts et Métiers (ECAM), l'Institut Nationale des Sciences Appliquées (INSA Lyon), Université Lyon 2 et Lyon 3, et puis avec l'Ecole des Mines de Saint Etienne (EMSE) et l'Ecole Supérieure de Commerce à Chambéry (ESC). Nous avons pu compter sur leur soutien dans la création des études francophones.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Les contacts établis avec les autorités de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui a soutenu notre école supérieure en offrant des bourses d'études dans le cadre du programme TEMPRA (Tempus pour la région Rhône-Alpes) destinées aux étudiants et aux jeunes scientifiques, nous ont donné de l'espoir à obtenir de l'aide financière nécessaire dans ce type de projet. En outre, la Fondation France-Pologne a également déclaré son soutien financier.

L'analyse du personnel francophone effectuée à l'Université Polytechnique de Lodz a montré que nous avons un certain nombre de personnes qui parlaient français dans les universités supérieures en Algérie, au Maroc et en Tunisie. En plus, un groupe de nos assistants a réalisé à cette époque-là les doctorats en France. Il y avait aussi des personnes qui ont réalisés les stages de longue durée en France (en 1991, l'Université Polytechnique de Lodz a reçu 21 bourses d'études de la part du gouvernement français).

L'enseignement élargi de la langue française introduit aux lycées de Lodz, tels que le I^{er} Lycée d'enseignement général, le XIII^e Lycée d'enseignement général et le XXVI^e Lycée d'enseignement général a également contribué à la création au début des années 90 d'une bonne ambiance pour la coopération avec la France ce qui a donné un certain optimisme quant au succès de l'inscription des étudiants parlant français. Il faut souligner ici le lancement à l'Université de Lodz, en collaboration avec l'Université Lyon 3, des études de troisième cycle, actuellement master de l'administration des affaires, une activité active



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



de l'Alliance Française et la création par les autorités de la Ville de Lodz d'un soi-disant Comité de Lyon qui a soutenu toutes nos actions nécessaires pour le développement des contacts avec Lyon.

On peut constater que la perspective de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, le développement réussi de la coopération de notre Ecole avec la France, en particulier plus intense depuis 1991 et l'atmosphère francophone à Lodz ont constitué la base pour le lancement des études supérieures en français.

Du 10 au 11 janvier 1997, nous avons organisé dans notre Ecole la première réunion avec les représentants des universités françaises de la Région Rhône-Alpes, des autorités de cette région, des autorités de la ville de Lodz et de l'Université Polytechnique de Lodz. Je vais mentionner les noms de ces personnes, à titre de mémoire :

C'étaient :

Monsieur Jean-Claude Martin – directeur de l'économie, des recherches et de l'enseignement supérieur de la Région Rhône-Alpes, notre grand ami, qui malheureusement est mort en 1998.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Prof. Andrzej Kobylański – professeur de l’Ecole de Mines à Saint-Etienne (EMSE), responsable de la coopération de cette école avec les universités polonaises.

Prof. Michel Denis – directeur des études de l’Ecole Catholique d’Arts et Métiers (ECAM) à Lyon.

Prof. Alain Reynal – directeur des programmes pour l’Europe centrale et orientale de l’Université Lyon3.

Prof. René la Planeta et Madame *Marie-Pierre Favre* – département de la coopération internationale de l’Ecole Supérieure de Commerce à Chambéry (ESC).

La partie polonaise était représentée lors de la réunion par :

Madame *dr Elżbieta Dyba* – Office de la Ville de Lodz

Professeurs : *Jan Krysiński* , *Andrzej Napieralski* , *Czesław Szmidt* et *Janusz Turowski*.

Dr Małgorzata Miller – directrice adjointe du Centre de Formation Internationale de l’Université Polytechnique de Lodz (IFE)



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Dr Tomasz Saryusz-Wolski – directeur du Centre de Formation Internationale de l'Université Polytechnique de Lodz (IFE)

Dr Krystian Konkol – directeur de l'Ecole française de la gestion des systèmes industriels à l'Université Polytechnique de Wrocław.

La première réunion des partenaires sur la création à l'Université Polytechnique de Lodz des études en français était très fructueuse. Les participants de la réunion ont créé le Comité international de programmes et ont adopté la dénomination des études « Gestion et Technologie ». Les dispositions suivantes ont été adoptées :

- Les études « Gestion et Technologie » commenceront le 1 octobre 1997 à la faculté « gestion et marketing » avec le programme comprenant un grand nombre de sciences techniques et seront liées à la Faculté de l'organisation et de la gestion, en constituant une partie francophone de notre Centre de la formation internationale à savoir International Faculty of Engineering (IFE).



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



- L'objectif des études « GT » consiste à la formation des professionnels pour les besoins du marché du travail de l'Union européenne, ils doivent être biculturels (France-Pologne), orientés à travailler dans des petites et moyennes entreprises, incluant celles françaises, et dans les entreprises mixtes polono-françaises.
- Le programme des 3 premières années d'études a été approuvé et présenté par l'Université Polytechnique de Lodz ; les représentants des écoles françaises présents à la réunion ont déclaré leur soutien dans sa mise en œuvre.
- L'aide financière pour la mise en place des études « G et T » a été déclarée par le représentant de la région Rhône-Alpes, par la Fondation France-Pologne et par l'Office de la Ville de Lodz.
- Le Professeur Jan Krysinski est devenu coordinateur du projet de la partie polonaise tandis que le représentant de l'école d'ingénieurs française « Institut Régional Universitaire Polytechnique » (IRUP) à Saint-Etienne, formant les étudiants aux études 'par alternance' où une partie des cours était organisée à l'entreprise et une autre partie à l'école, est devenu coordinateur du projet de la partie française.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Après des activités très intenses les études de « G et T » ont été lancées le 1 octobre 1997, donc le rythme des travaux a été très rapide. Comme nous avons prévu, le recrutement n'a pas été facile. Il faut y souligner de grands mérites de dr Malgorzata Miller qui avait réussi à persuader un grand groupe de candidats, connaissant suffisamment le français, à commencer les études « G et T ». Actuellement, ce sont déjà nos premiers diplômés qui ont quitté l'IFE en 2002 avec les diplômes master ingénieur. Nous les avons appelés « cobayes » parce que nous avons construit sur eux le programme d'études de cinq ans en gestion et technologie. Actuellement, après plusieurs années, je peux dire que c'était un groupe d'excellents étudiants qui nous avait aidés à créer ces études. La directrice adjointe actuelle de l'IFE, dr Dorota Piotrowska, est diplômée de cette première promotion des études.

Je ne peux pas oublier la menace qui pesait sur le premier recrutement pour les études « G et T ». Elle a résultait des préoccupations de l'Ambassade Française pour la réussite de notre projet après la dissolution de l'Ecole française de télécommunication de Poznań en 1997. Nous avons même entendu



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



parler d'une suggestion de ne pas organiser le premier recrutement. Cependant, nous étions déterminés et nous n'avons pas arrêté nos actions. Sinon, sans aucun doute le projet aurait échoué.

Après de nombreuses discussions à l'Ambassade Française à Varsovie, nous avons réussi à convaincre l'attaché scientifique et l'ambassadeur que les études avaient le financement garanti du budget du Ministère de l'Education Nationale et que la faculté aurait utilisé l'équipement de l'Université Polytechnique de Lodz et nous n'étions pas menacés par une telle catastrophe qui avait eu lieu à Poznan. Je dois dire que l'Ambassade Française est notre grand allié et elle nous aide dans de nombreux cas.

Le 28 juillet 1997 à St. Etienne un consortium pour la création des études de la gestion et technologie à l'Université Polytechnique de Lodz a été établi. C'était l'équipe des universités mentionnées ci-dessus (Université Lyon 3, EMSE, ECAM, ESC, IRUP), complété par l'Ecole Centrale de Lyon (ECL). Le directeur de l'IRUP a été désigné comme chef de projet de la partie française. La Région Rhône-Alpes et la Fondation France-Pologne ont rejoint le consortium en tant qu'invités.

Malheureusement, après les premiers mois de notre coopération avec l'IRUP il s'est avéré que l'image des études « G et T » présentée par l'IRUP sous forme d'une formation professionnelle des ingénieurs n'avait pas plu ni à d'autres partenaires français ni à nous. Pendant une vive discussion, en juin



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



1998, au cours de la réunion des partenaires à l'Université Lyon 3, le président de cette université le prof. Gilles Guyot a présenté l'opinion que les études auraient dû avoir un caractère plus général, formant les gestionnaires connaissant les problèmes techniques de base. Il a été décidé que la coordination pédagogique des études devait être confiée au prof. Kobylanski et la coordination logistique au prof. Reynal, quant à moi, il m'avait été confié la gestion du projet. Tout le programme de 5 ans d'études « G et T » a été rapidement élaboré et le prof. Kobylanski a particulièrement contribué à l'établissement du programme des deux dernières années. Depuis ce moment-là, le développement des études a procédé sans problèmes particuliers.

Je voudrais souligner ici également une grande contribution des partenaires français dans la création des études de « G et T ». Tout d'abord, en ce qui concerne un grand soutien financier de la région Rhône-Alpes et l'aide de la Fondation France-Pologne, et après l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne celle de la Fondation France-Pologne pour l'Europe. Une très grande aide a été prêtée également par l'Ambassade Française, et plus particulièrement, par l'attaché Jean Favero et l'attaché Jose Kobielski.

Les universités partenaires ont été et sont également extrêmement engagées dans les affaires des études « G et T ». Leurs professeurs arrivent à Lodz pour enseigner une partie de matières choisies. Je voudrais mentionner en particulier le personnel qui a mené les cours au début de l'existence des études « G et



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



T » à Lodz : prof. Geneviève Comte-Bellot, docteur honoris causa de notre Ecole, prof. Alain Reynal, prof. René la Planeta, prof. Michel Denis. Je ne suis pas capable d'énumérer les noms de tous les enseignants.

Au cours des études de cinq ans, l'avant-dernier semestre a été réalisé dans le cadre des études master en gestion administrative des entreprises à l'Université de Lodz (responsable le prof. Tomasz Domanski) avec l'Université Lyon 3. Là beaucoup de professeurs français ont également mené les cours. C'est un excellent exemple de la coopération de trois écoles supérieures. Il faut aussi mentionner une coopération fructueuse avec l'Université Polytechnique de Wrocław. Les enseignants de l'Ecole Française de l'Université Polytechnique de Wrocław, avec le directeur de l'école dr Krystian Konkol, ont mené les cours pour les étudiants de « G et T » en supervisant également leurs thèses de mémoire.

Je voudrais souligner un énorme effort de notre équipe de professeurs et de responsables de l'IFE, investi dans la création des études francophones. Le directeur dr Tomasz Saryusz-Wolski, dr Małgorzata Miller, mgr Dagmara Lhomme et mgr Iwona Mączkowska n'ont pas épargné leur effort pour que la première promotion ait été diplômée. C'était un grand travail qui a pris fin en grand succès. Il faut dire que ce sont les seules études de ce type non seulement en Pologne mais aussi en Europe centrale et orientale.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Au fur et à mesure du développement d'une coopération très fructueuse avec les universités françaises, avec un très grand support de l'attaché Corine Baylac et de l'attaché Sébastien Reymond, des accords portant sur un double diplôme avec les écoles suivantes ont été signés : ENSAM, ECAM, INSSC Business School et récemment avec l'Université Polytechnique de Paris prestigieuse. Cette année le programme de double diplôme a été lancé aussi dans le cadre de la coopération avec l'Université de Technologie de Compiègne.

Le temps passe vite. En 2017 les études « G et T » auront 20 ans. Qu'est-ce qui a changé et quel est le bilan général ?

Après avoir introduit le système de Bologne avec les études à un et à deux degrés et le développement de l'action de doubles diplômes, la faculté « G et T » s'est transformée en études du premier degré dans le cadre de la gestion et génie de production. L'éducation de deuxième degré peut être continuée soit dans le cadre des études de double diplôme aux universités françaises soit à l'Université Polytechnique de Lodz dans le cadre des autres facultés des études du deuxième degré, autres que la faculté « G et T » soit dans d'autres facultés du deuxième degré de l'Université Polytechnique. Dans le cadre des études « G et T » 50 matières sont enseignées en français. Chaque année 8 professeurs français arrivent en moyenne chez nous pour enseigner les matières.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Jusqu'au 1 octobre 2015, 202 personnes ont terminé les études « G et T » de 5 ans, et les études de premier degré (3,5 ans) ont été terminées par 59 personnes. Au cours des 5 dernières années académiques 70 personnes ont obtenu leurs doubles diplômes. Il faut souligner que les étudiants des études en anglais apprennent le français pour pouvoir aller en France et obtenir un double diplôme.

Les études francophones ont contribué à l'augmentation des échanges d'étudiants entre les universités françaises. Dans le cadre du projet Erasmus, le nombre de Polonais partant de l'Université Polytechnique de Lodz (UPL) pour la France s'élève en moyenne à 50 personnes par an sur 350 personnes allant généralement à l'étranger. Cependant le nombre de Français arrivant à l'UPL s'élève en moyenne à 80 personnes par an pour un total de 300 personnes arrivant de l'étranger à l'UPL. Les étudiants français constituent plus d'un quart de tous les étudiants arrivant à l'UPL.

Après 20 années d'études francophones, les seules études techniques de ce type en Pologne, nous pouvons constater que de la graine semée par la Région de Lyon et par l'Université Polytechnique de Lodz a donné d'excellentes récoltes. Les études en français se sont inscrites pour toujours dans le Centre de la formation internationale (IFE) de notre école, en créant des possibilités de l'éducation à tous ceux à qui la langue française, la technologie française et la culture française sont très proches.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



prof. dr hab. Tomasz Domański, Directeur du programme Franco-Polonais de gestion type MB

Formation Franco-Polonaise de Gestion type MBA

La formation franco-polonaise de gestion est un programme réalisé à l'Université de Lodz en partenariat avec l'**Institut d'Administration des Entreprises de l'Université Jean Moulin Lyon 3**. Le programme **fonctionne depuis 25 ans**, et sa création a été possible grâce au partenariat entre les villes de Lodz et de Lyon. Dès le début, divers partenaires ont été impliqués dans ce programme : partenaires académiques, entreprises, pouvoirs locaux de deux villes partenaires, ainsi que pouvoirs régionaux, ce qui a fait de cette coopération un modèle pour d'autres projets de ce type. En Pologne, il y a peu de programmes similaires pouvant faire preuve des résultats comparables.

Notre programme est à présent l'un des plus anciens et renommés en Pologne. Nous avons formé environ 600 managers d'entreprises polonais et français. Chaque année nous recrutons un groupe d'environ 25 étudiants. **Les cours en polonais et en français** sont dispensés par les professeurs et les consultants d'entreprises de Lyon et de Lodz.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Le mémoire de fin d'étude est un projet managérial axé sur un problème choisi de l'entreprise. Le mémoire est soutenu devant un double jury franco-polonais. De nombreux projets managériaux concernaient des sociétés implantées à Lodz et à Lyon, les plus connues étaient liés à la création du centre Manufaktura, la promotion internationale de la ville de Lodz, les investissements dans le domaine d'hôtellerie, du commerce, de la logistique, énergétique, de services, bancaire, des médias ou différents domaines de production.

Le mémoire de fin d'études est rédigé en français et soutenu devant un jury composé des enseignants de deux Universités. **L'atout majeur du programme est un double diplôme : *Master Management et Administration des Entreprises*, de l'Université Lyon 3, et le diplôme polonais de gestion type MBA de l'Université de Lodz.**

Ce programme est un excellent exemple d'une longue coopération qui, grâce à la persévérance et l'engagement des communautés des villes partenaires, s'inscrit bien au développement de la coopération entre nos deux villes.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Boguslaw Kryczka

l'ancien professeur agrégé de l'Université de Lodz

LES SOUVENIRS DE LA COOPERATION

DE L'UNIVERSITE DE LODZ ET DES UNIVERSITES DE LYPN (surtout avec UCLB)

L'Université de Lodz, comme chaque école supérieure ayant une renommée internationale mène une vaste coopération avec les universités étrangères au monde entier. Parmi de nombreux accords de l'Université de Lodz sur la coopération scientifiques avec les universités étrangères, un accord particulier pour l'Université de Lodz est un accord sur la base duquel pendant de nombreuses années la coopération avec les Universités de Lyon. Les contacts scientifiques établis ont persisté jusqu'au aujourd'hui dans un certain nombre d'équipes de recherche. La nature particulière de cette coopération est mise en évidence par une longue durée (depuis 1974), l'intensité des contacts, de nombreuses personnes impliquées dans la mise en œuvre des recherches communes, des centaines articles scientifiques publiés, de nombreux conférences



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



scientifiques organisées par alternance, dénommées « Colloque Franco – Polonais » ou « Séminaire Scientifique Lyon – Lodz » ou tout simplement « Semaine Lyon/Lodz ». Pour de nombreux employés de l'Université de Lodz (en particulier pour les facultés expérimentales) les stages de recherches réalisés à l'Université de Lyon ont été très utiles pour la promotion à des niveaux universitaires plus élevés (doctorats, habilitations et titres de professeurs). Un aspect important de la coopération qui dure depuis des années entre les Universités de Lyon et de Lodz (après l'Université de Lodz l'Université Polytechnique de Lodz et l'Académie de médecine ont rejoint) est un aspect de l'apparition des amitiés entre les français et les polonais qui sont dans de nombreux cas très vives. Un grand succès des milieux académiques de Lodz et de Lyon consiste à cela qu'on a réussi à inclure à la coopération des autorités des villes et d'autres institutions municipales (au cours de toutes les conférences scientifiques organisées des visites des représentants des autorités municipales ont en lieu : à l'invitation du président de la ville de Lodz et du maire de Lyon). Sur la base d'une telle bonne et large coopération des cercles académiques les autorités municipales des villes de Lodz et de Lyon ont adopté des résolutions sur la reconnaissance des villes de Lodz et de Lyon pour les villes jumelées. Les visites et les concerts des chœurs de Zgierz et du côté français de Corbas et de St Priest des environs de Lyon ont été un effet très inattendu, mais très important, des contacts scientifiques des employés de UL et de UCLB (décrite ci-dessous).



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Sans aucun doute les Universités de Lyon ont également bénéficié de la coopération académique pendant de nombreuses années. L'Université de Lodz (UL) et l'Université Claude Bérard Lyon 1 (UCLB) ont mené une coopération la plus active. Les universités françaises après une grande réforme, lancée à la suite d'une rébellion de la jeunesse en 1968 ont obtenu de nouvelles opportunités du financement et du développement. L'Université Claude Bernard Lyon 1 localisé sur le campus de l'ancien hippodrome, a ouvert de nombreux laboratoires et a employé un grand groupe d'employés scientifiques actifs sur les postes de professeurs qui ont recherché du personnel enthousiaste pour le travail de recherche et d'enseignement (de préférence celui qui a été déjà préparé à la réalisation de diverses tâches). Dans cette situation favorable le chimiste, et à cette époque le vice-recteur de l'Université de Lodz, le professeur Romuald Skowronski (qui avait réalisé son doctorat plus tôt à la Sorbonne à Paris) a établi les contacts avec les professeurs chimistes de l'UCLB (prof. André Laurent, Jacques Gore, Gérard Descotes et autres). Après les discussions à Lyon et la visite de retour à l'Université de Lodz, le premier stage de doctorat à UCLB au Lab. III du professeur A. Laurent a été réalisé par le Dr Romuald Bartnik (le futur professeur, bâtonnier et vice-recteur de l'UL) de la Faculté de la chimie organique de l'UL. Le docteur Bartnik a commencé une très bonne coopération à travers l'exécution d'un vaste programme de recherches très précieux qui a fourni du matériel pour plusieurs publications communes préparées avec le professeur Laurent. Bartnik a également réalisé au cours de son stage de 9 mois le doctorat de III degré à l'UCLB. Les chimistes, dr



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Henryk Scholl (INSA) de la Faculté de la chimie inorganique de l'UE et l'auteur de ces souvenirs et Bogusław Kryczka de la Faculté de la chimie organique de l'UE ont été les employés suivants de l'UL qui ont réalisé les stages post-doctoraux à Lyon (également dans le laboratoire du professeur Laurent). Les employés suivants de l'Université de Lodz réalisant les stages scientifiques dans le laboratoire du professeur A. Laurent sont : Zofia Cebulska, Jolanta Omąkowska, Elżbieta Kozłowska, Stanisław Leśniak. Chaque stage (de 3 mois à 18 mois) a donné lieu à des publications communes, a offert la possibilité d'effectuer les recherches dans des laboratoires équipés d'instruments scientifiques modernes et a créé les amitiés personnelles. Le financement des stages pendant de nombreuses années a été réalisé à partir de diverses sources. Dans un premier temps c'étaient principalement des bourses d'études du Gouvernement de la République Française que nous avons obtenu sur la base des applications déposées par l'Ambassade de la République Française à Varsovie, ensuite le programme TEMPRA était une source très importante de financement, créé par la Région Rhône-Alpes ainsi que des postes d'assistant libérés périodiquement par les jeunes Français qui ont suivi leur service militaire (il était interdit d'embaucher sur ce poste un Français). Un poste libéré de cette manière (un jeune assistant français au lieu de suivre son service militaire est allé en Algérie en tant qu'enseignant) a permis à Bogusław Kryczka d'aller pour la deuxième fois à Lyon au laboratoire du professeur Gérard Descotes. Il n'y avait alors à l'UL aucun chimiste organique ayant une telle connaissance du français permettant de mener les cours avec les étudiants. D'autres stagiaires dans le



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



laboratoire du professeur Descotes étaient : dr Jerzy Lesiak, dr Ryszard Nazarski, dr Jarosław Lewkowski. Egalement les stagiaires de Gdansk et de Varsovie et d'autres pays sont venus dans le laboratoire du professeur Descotes. Les contacts établis par B. Kryczka au cours de ce stage avec le professeur Denis Sinou ont donné la possibilité de poursuivre les stages dans son équipe à d'autres chimistes organiques de l'UL (A. Zawisza, St. Porwański, R. Kołodziuk, N. Domińczak) et ont créé des bases pour une coopération à long terme entre les équipes de l'UL et de l'UCLB s'occupant de la chimie des sucres et de la catalyse des complexes de palladium.

Une coopération des chimistes organiques largement décrite doit être particulièrement appréciée parce que c'était la première coopération réelle, la plus intense et la plus longue parmi les contacts scientifiques de Lodz et de Lyon. A cette coopération des chimistes ont rejoint ensuite : les physiciens, les biologistes, les mathématiciens et les médecins. Après que les Universités Lyon 2 et Lyon 3 ont adhéré à la coopération, les représentants d'autres disciplines scientifiques de l'Université de Lodz, y compris ceux des sciences économiques et juridiques ont participé à certaines « Semaines Lyon-Lodz ».

L'accord-cadre signé entre l'UL et l'UCLB (et plus tard entre les Universités Lyon 2 et Lyon 3) a prévu une coopération scientifique (échange de scientifiques, organisation des recherches communes, publications communes, organisation des conférences scientifiques) et didactique (mise en œuvre de



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



doctorats communs et échange d'étudiants). L'accord-cadre de la coopération entre l'UL et L'UCLB a prévu également la prolongation des périodes successives (il me semble que tous les 5 ans) sur la base de la signature du président de l'UCLB et du recteur de l'UL. Les mandataires de cette coopération ont préparé des programmes annuels d'échange de professeurs et d'autres employés universitaires. De courtes visites à Lyon et à Lodz ont été indispensables pour mener les consultations scientifiques, pour la rédaction des publications, pour la planification et la discussion sur les nouveaux programmes de recherche etc. L'accord a prévu que les parties avaient financé les séjours des employés arrivant et la partie déléguant avait couvert les frais de voyage. En moyenne, au cours d'une année académique les parties ont garanti le financement des frais de séjour pour la période de 14 à 20 semaines. Les professeurs qui sont arrivés le plus souvent pour les visites de la durée d'une semaine étaient : A. Laurent, E. Laurent, G. Descotes, Huet, R. Faure, J. Badin, D. Sinou, et des employés scientifiques plus jeunes de l'UCLB par exemple : P. Lhoste, L. Cottier, G. Brichon, A. Clary. Les visites à l'Université de Lodz ont été rendues également par les présidents successifs de l'Université Lyon 1 et dans une moindre mesure les présidents ou de hauts représentants des deux autres Universités. Il est évident qu'à Lodz sont arrivés souvent aussi les vice-présidents de l'UCLB responsables de la coopération avec les pays étrangers. Je dois mentionner ici en particulier les professeurs G. Thomas-David, Edgar Elbaz et Marc Patricot. Le professeur Thomas-David pendant de nombreuses années a été responsable de toutes les questions de la coopération avec les pays étrangers de l'Université



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Lyon 1, mais elle se concentrait le plus sur la coopération avec l'Université de Lodz et plus tard avec l'Académie de médecine de Lodz. La coopération avec la Chine a occupé la deuxième place. Madame le professeur a invité à dîner chez elles tous les Polonais (les étudiants, les stagiaires et les professeurs) – certains plusieurs fois. Un très grand appartement moderne de Madame Thomas-David était plein de souvenirs de la Pologne.

Bien sûr les responsables des laboratoires accueillant les stagiaires les ont invités également dans leurs maisons. Chaque visite, plus ou moins longue, à Lyon (et ces visites étaient très nombreuses) était pleine d'invitations aux maisons des amis qui sont devenus à chaque fois plus nombreux. Les visites à l'UL ont été rendues également par les employés de l'administration universitaire de l'UCLB, principalement du Service des Relations Internationales, mais aussi les autres. Dans le système des universités françaises le secrétaire général de l'université et, après le président, la deuxième personne la plus importante à l'université. Pendant plusieurs années la fonction de Secrétaire Général de l'Université Lyon a été assumée par François Mariani sans qui la collaboration entre les universités de Lodz avec l'UCLB n'aurait pas été menée avec un tel succès. F. Mariani (d'origine de la Corse) aimait tous les Polonais qui sont venus à l'UCLB et conformément à ses capacités (y compris celles financières) a facilité considérablement la réalisation des visites plus courtes et plus longues des employés de l'UL à Lyon. Sa maison très amicale



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



dans la vieille partie de Lyon a été connue presque par tous les Polonais participant au programme d'échange d'employés scientifiques. Madame Mariani a préparé de bons repas et dans sa cuisine pendant les visites nous pouvions écouter de la musique de Chopin. J'ai réussi revancher ses nombreuses invitations et je les ai invités à passer deux semaines de vacances où nous avons visité beaucoup d'endroits intéressants dans notre pays.

Un rôle très spécial et particulier dans la réalisation de l'accord sur la coopération de l'Université de Lodz avec l'Université Claude-Bernard Lyon 1 (et plus tard avec d'autres unités de recherche de Lodz et de Lyon) a été rempli par les conférences scientifiques mentionnées ci-dessus. Les conférences (diversement appelées) ont été l'occasion de rencontrer de grands groupes d'employés universitaires de Lodz et de Lyon, de présenter de nouveaux sujets de recherche. Les messages et les discours présentés pendant toutes les réunions communes ont été publiés sous forme abrégée dans les matériaux de conférence. Les deux premiers colloques Lyon-Lodz ont été organisés par les employés de la Faculté de la chimie organique de l'Université de Lodz et ont principalement abordé la problématique de la chimie organique. La deuxième conférence était très significative (à cette époque-là c'était encore la conférence thématique) « II Colloque Franco-Polonais » intitulée « Les Composes Hétérocycliques Azotes », pendant laquelle 19 discours et messages ont été présentés. La partie scientifique de ce colloque a été organisée au



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Centre de Travail Créatif à Ustronie, dans les alentours de Wieruszow du 1 au 3 octobre 1982, mais la délégation française (10 personnes) a passé une ou deux nuits à Varsovie, en étant hébergée à l'hôtel « Forum ». C'était un temps très triste en Pologne et nous avions besoin de cette arrivée de nos collègues français. Je me souviens de la terreur de nos collègues quand à l'hôtel leurs passeports ont été pris et ils ont reçu l'information qu'ils ne seraient pas retournés que le lendemain matin. Dépourvus de passeports, nous sommes allés à explorer la ville et nos collègues français ont pris les photos de la croix florale qui a été créée devant l'église. Le soir, à l'hôtel dans la chambre du prof. Bartnik (à cette époque-là assistant du Recteur de l'UL pour la coopération avec Lyon) nous avons traduits avec les collègues chimistes la chanson polonaise « Que la Pologne reste la Pologne ». Pendant ma prochaine visite à Lyon Alain Doutheau (le futur professeur INSA) m'a donné un texte imprimé que je possède jusqu'aujourd'hui. La participation au II^e colloque du dr Jean Claude Martin, chimiste avec qui j'ai travaillé dans l'équipe du professeur Descotes, mérite d'être distinguée. Le dr Jean Claude Martin était le futur fondateur du programme TEMPRA à l'époque où il a assumé la fonction du directeur de la Direction de l'économie, de la recherche et de l'enseignement supérieur de la Région Rhône-Alpes siégée à Charbonnières-les-Bains. Bien que le programme ait été destiné à plusieurs pays, en particulier dans la période initiale de son fonctionnement, les sources principales ont été absorbées par le milieu académique de Lodz. Le V^e Colloque « Semaine Lyon/Lodz » organisé à Lyon (du 10 au 15.05.1993) avec un sous-titre « Jumelage des



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Universités » a eu un caractère unique. Trois universités de Lyon, l'Université de Lodz et l'Académie de médecine de Lodz ont participé à cette conférence. La délégation de Lodz se composait d'environ de 80 personnes parmi lesquelles il y avait les recteurs de l'Université de Lodz, le professeur Michał Seweryński et de l'Académie de médecine Jan Berner et un grand groupe d'employés de ces universités de diverses spécialités (y compris les employés d'économie et les juristes). Dans la partie scientifique 68 discours et messages ont été présentés (y compris 24 sur la chimie). Il y avait aussi les discussions et les cours thématiques. La partie scientifique de la conférence a été organisée sur le site de trois universités de Lyon, cependant dans une plus grande partie sur le site de l'UCLB. Les événements d'accompagnement étaient entre autres : la réunion à l'Hôtel de Ville de Lyon, la Réunion au Conseil Régional Rhône-Alpes, la visite à Beaujolais et l'accueil inoubliable de tous les participants organisé à l'occasion de « Jumelage des Universités » par le Consul Général Monsieur Sławomir Czarlewski dans les jardins du Consulat de Lyon, rue Crillon. Le Vie Colloque a été organisé à Lodz, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Université de Lodz et il a été combiné avec la IIIe Journée TEMPRA. A Lodz sont arrivés plusieurs présidents et représentants des universités de la Région Rhône-Alpes et des autres pays couverts par le programme TEMPRA. Il a été organisé le défilé du Sénat de l'Université de Lodz et des invités étrangers dans la rue Piotrkowska et dans la Salle du Conseil de la Ville de Lodz beaucoup de nos amis de Lyon ont reçu les Médailles du 50^e anniversaire de l'UL. Notamment le programme scientifique a toujours accompagné les



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



célébrations occasionnelles. En 1997 (du 12 au 16 mai) les Universités Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3 ont organisé, à côté du programme scientifique et de la quatrième rencontre des participants au programme TEMPRA, une grande cérémonie, au cours de laquelle les professeurs : Romuald Bartnik, Jan Berner, Władysław Welfe, Michał Seweryński et Jerzy Dietel ont reçu des doctorats honoris causa des Universités respectives. Le professeur Leszek Wojtczak qui a été activement impliqué collaboration avec l'UCLB a reçu ce titre en 1996. L'Université de Lodz a accordé le titre du doctorat honoris causa à l'économiste et le Maire de Lyon, Raymond Barre et au chimiste Denis Sinou.

Les semaines Lyon/Lodz successives ont été organisées alternativement à Lodz et à Lyon. En 1997 à Lyon la partie scientifique à Tamaris sur la mer Méditerranée, en 1999 au Centre de récréation NPB à et d'autres dans les environs de Lyon.

Au cours d'une de ces visites à l'UL le professeur Thomas-David et le professeur Jean Badin de l'UCLB ont été invités par moi et par le prof. Bald au concert du chœur « Lutnia » à Zgierz. En conséquence la coopération entre le chœur de Zgierz et le chœur de Corbas a été établie (le prof. Badin a chanté dans ce groupe) et aussi avec le chœur de Saint Priest. Les deux groupes ont été dirigés par Joceline Cotas. Après un échange de lettres et après les négociations, les chœurs français sont arrivés à Zgierz, où dans la salle de Lutnia des concerts combinés des groupes français ainsi que le chœur de Zgierz ont



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



présenté leur répertoire. De très bonnes relations ont été établies entre les membres des chœurs et les groupes ont exprimé leur volonté de continuer les contacts. Deux ans plus tard les chanteurs du chœur de Zgierz sont allés en France, chez leurs collègues français. Les habitants de Zgierz ont habité dans des maisons des chanteurs français et les concerts ont été organisés à la fois à Corbas et à Saint-Priest. Le président du Conseil de la Ville de Zgierz a participé à la délégation de Zgierz. Les chanteurs de Zgierz ont été accueillis par les maires des deux villages et les contacts successifs des autorités de la ville et des chœurs ont été projetés. Les concerts à Corbas ont été accompagnés d'une exposition sur la Pologne, organisée et ouverte par le Consul Monsieur Slawomir Czarlewski. Pendant deux jours dans le supplément régional « Les Progrès » les informations sur le chœur de Zgierz et les interviews avec les participants des réunions ont été publiées. Boguslaw Kryczka, auteur de ces souvenirs, a été animateur des concerts à Zgierz et en France et il a assumé également le rôle d'un interprète.

P.S.

J'ai reçu une mission très difficile et imprécise de rappeler les souvenirs sur la coopération de l'Université de Lodz avec les Universités de Lyon. Il était nécessaire de rappeler dans sa mémoire du passé lointain. Bien que j'aie participé dans la plupart de ces événements (et dans d'autres qui n'ont pas été décrits ici) je ne possède qu'une documentation fragmentaire et je demande pardon pour toutes les



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



inexactitudes et peut-être des distorsions (involontaires). Sans aucun doute, il convient de mentionner d'autres mérites des personnes mentionnées dans ce texte ou des personnes omises. Les années les plus intenses de la coopération entre l'UL et l'UCLB c'était une très belle période que je me souviens très bien. Avec une grande affection je me souviens surtout des gens que j'ai eu l'honneur de rencontrer à cette époque-là. La plupart d'entre eux ont déjà quitté l'Université, beaucoup d'entre eux sont morts, mais il y a toujours ceux avec qui je maintiens des relations amicales.

L'avocat Bartosz Zacharek, président du Comité de coopération internationale du Barreau des avocats de Lodz depuis 2014.

En commençant la formation professionnelle d'avocat en 2002 j'ai eu l'honneur de rencontrer Mme le Bâtonnier Bożenna Banasik et de connaître son activité. La coopération avec le Barreau des avocats à Lyon a été un aspect important de l'activité dans l'administration locale. Malheureusement, Madame le Bâtonnier est morte à l'improviste en 2003. J'ai pu encore participer à des événements de la conférence organisée en mai 2003 « Autorité de l'Etat – la justice – les médias ». A la conférence ont



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



participé Paul Michel, Procureur de la République, maître Eric Jeantet, bâtonnier du Barreau des avocats à Lyon, François Faletti, Procureur Général de Lyon et Pierre Vitaz, Président de la Cour d'Appel à Lyon.

Après la mort du bâtonnier Banasik la coopération de Barreau des avocats de Lodz avec les avocats de Lyon s'est progressivement relâchée. J'ai réussi seulement à constater que dans les souvenirs de nombreux avocats et des employés de l'Office du Barreau des avocats il y a des événements colorés, des moments inoubliables et des événements drôles ou inattendus auxquels les collègues, avocats de Lyon ont participé.

Seulement en 2011 nous avons eu la première occasion d'essayer de réactiver les relations entre notre Barreau et le Barreau de Lyon. En fait, nous avons reçu de l'Office du Barreau des avocats de Lodz l'invitation envoyée par le bâtonnier du Barreau de Lyon à participer à la traditionnelle « Rentrée Solennelle » au cours de laquelle une autorité est transmise symboliquement à un nouveau bâtonnier.

A ce moment-là, pendant les événements de la « Rentrée Solennelle », avec maître dr Fatima Mohamad représentant notre Barreau, j'ai rencontré maître Guy de Foresta qui au nom du Barreau de Lyon, est responsable des contacts avec les avocats polonais. En ayant des relations personnelles avec la Pologne, maître de Foresta est un véritable ami de notre l'ordre professionnel.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Les premiers contacts renouvelés ont permis de rétablir la coopération avec le Barreau des avocats de Lyon. C'étaient maître Guy de Foresta et le bâtonnier du Barreau de Lyon, maître Pierre-Yves Joly qui a assumé ses fonctions en 2014 qui ont contribué au renouvellement de la coopération. Grâce à l'engagement de ces deux avocats au début de 2014 une délégation du Barreau de Lyon a rendu visite au Barreau de Lodz. En tête de la délégation française était le bâtonnier Pierre-Yves Joly. A la délégation ont participé maître Guy de Foresta et maître Geneviève Biot-Crozet. Les deux barreaux ont signé alors l'accord de coopération ce qui a donné lieu à des stages des avocats stagiaires de Lodz à Lyon, également en 2014 et en 2016. En outre, en 2015 Lodz a accueilli un groupe de six avocats stagiaires de Lyon qui ont connu l'organisation du système juridique polonais et les notions primordiales du droit des sociétés commerciales en Pologne. Cette visite ne serait pas possible sans un soutien financier important assuré par la partie française et par le bâtonnier Pierre-Yves Joly.

A partir de 2011 lorsque le Barreau des avocats de Lodz a fait une tentative réussie de rétablir les contacts avec le Barreau de Lyon, notre ordre est régulièrement invité à des événements officiels organisés par le Barreau des avocats de Lyon. Les collègues de Lyon sont également ouverts à toutes initiatives signalées par le Barreau des avocats de Lodz. Le meilleur exemple est la participation du Barreau de Lyon



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



au jour des conseils juridiques pro bono pour la communauté polonaise, organisé en automne 2014 par le Barreau des avocats de Lodz avec le Consulat Général de la République de Pologne à Lyon.

Les événements qui ont eu lieu au cours des dernières années, de nouveaux liens directs établis entre les avocats de tous les deux ordres me permettent d'espérer que la coopération entre les deux barreaux des avocats continuera et sera fructueuse.

Kinga Banasik –fille de Mme le Bâtonnier Bożenna Banasik

Tout a commencé par l'amour...

Par l'amour de la France... L'amour des valeurs démocratiques... L'amour de l'Europe et de l'union des nations.

Bożenna Banasik est tombée amoureuse en France dès son adolescence, quand elle a commencé à étudier la langue française. Lors de ses études elle profitait de chaque occasion pour y partir. Le voyage en bus ou en auto-stop n'a été aucun obstacle pour elle. De ses mémoires que j'ai appris plus tard, je savais quels exceptionnels gens elle avait eu chance à raconter. A partir des sculpteurs, chefs cuisiniers, avocats,



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



médecins, jusqu'aux comtes espagnoles. Une fois, comme elle est rentrée avec son amie du travail où elles travaillaient comme femmes de chambre d'hôtel, elles se sont arrêtées devant un restaurant parisien exclusif et elles se sont promises que dans l'avenir, elle auraient dû y revenir, mais pour le moment-donné elle devaient se satisfaire des conserves amenées de la Pologne. Le destin a décidé qu'à la fin de ses études, elle a rencontré en Pologne son futur mari – entraîneur de volley-ball. Elle a voulu lui inculqué une passion liée à la France. Dans les années 70 ils y ont partis ensemble pour les vacances. La famille et les amis les a invités à s'installer de façon permanente à Paris, mais son mari avec un grand sens du devoir pédagogique a déclaré qu'il devait revenir en Pologne pour le conseil d'enseignement, et c'était pourquoi leur déménagement n'a pas réussi.

Les années 80, c'était l'époque quand il y avait en Pologne, le parti communiste avec des valeurs idéologiques différentes de la vision de Bożenna Banasik. Donc, elle a été tellement enchantée par la liberté française, qu'elle ne pouvait plus rester en place. Mais est-ce que le parti communiste voulait qu'un militant de l'opposition ait sortie à l'étranger? Grace aux efforts du Bâtonnier du Barreau de Lodz, Maître Eugeniusz Sindlewski, ils ont partis à Lyon comme seuls représentants hors de pays du rideau d'est. A l'aéroport, ils ont été accueillis par l'avocat français respecté Alain de La Servette, qui à plusieurs reprises avait souligné dans ses discours la nécessité de respecter les droits de l'homme en Pologne. Lors de la



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



réunion annuelle du Barreau français, la délégation polonaise de trois personnes a prononcé un discours fort, et en réponse l'avocat Philippe Genin, bien connu et respecté aujourd'hui, avait terminé son discours, en utilisant les slogans «Vive la Pologne, Vive la solidarité, Vive le grand Barreau des avocats en Pologne ! » De la relation de Bożenna Banasik, après ces paroles, comme dans une scène du film, une grande fenêtre a ouvert, le vent a tourné les rideaux blancs et lourds et des applaudissements ont éclaté soudainement et ils duraient jusqu'à la fin. Dans la salle a apparu un signe de deux doigts disposés dans une lettre V – le symbole de la Solidarité. Après le retour en Pologne, il a fallu quelques années pour mettre en place une section d'avocats auprès de la succursale de Lodz de l'Association d'amitié polonais et français.

Il faut noter que dans les temps de la république populaire de la Pologne (PRL) le Barreau des avocats jouissaient d'un grand prestige en raison du fait d'être un environnement indépendant. En ce qui concerne l'ère de PRL, je me souviens que dans ces années-là, nous obtenaient «des colis» de la France, la Suisse et la Belgique. Il y avait des fruits, des bonbons et des vêtements ou des jouets. Lendits colis avaient été reçus par plusieurs familles de juriste polonais de leurs amis de l'ouest.

En 1989 déjà, nous avons accueilli des avocats de Lyon et après quelques mois, des représentants du Barreau de Lodz sont allés à Lyon pour une conférence. Une grande compréhension pour la cause de l'aide des avocats polonais a montré Paul Boucher – un membre du Conseil d'Etat et Président de la



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Commission des droits de l'homme opérant auprès du Président de la France. Avec l'aide de l'ancien Premier Ministre Raymond Barre, on a réussi à établir de bons contacts avec l'Institut international des Droits de l'Homme en France. Tout cela a contribué à la construction des fondations d'un accord sur la coopération mutuelle.

Je me souviens quand « les invités de la France » sont arrivés chez nous. Pourquoi les délégations ne dormaient pas souvent dans les hôtels? Comme un enfant, je ne m'y même réfléchi pas. Maintenant, je sais que c'était l'époque différente et je me rends compte que grâce aux relations privées, les juristes de Lodz ont créé des contacts avec les autres barreaux des avocats de Paris, Lyon, Genève, Strasbourg et d'autres villes. Souvent, les contacts personnels sont plus importants que les traités formels. Je me souviens le grand ménage de la maison, la cuisine et la sonore du piano dans le style français dans le salon. Cela faisait partie de notre vie. Quelques fois, avec toute la famille, nous avons visité les avocats à Lyon, Paris, Genève. Nous avons voyagé en vieille voiture « Lada Samara » avec une remorque touristique. Rétrospectivement, quand je regarde des photos, avec des Européens occidentaux nous ressemblions aux «pauvres gens du bloc de l'Est» et Bożenna? Je me souviens toujours qu'elle était fière du fait d'être polonaise.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Au début des années 90 Bożenna Banasik est partie en France pour un stage qui durait jusqu'à six mois. Comme un enfant, je ne comprenais pas pourquoi elle n'était pas avec moi dans mes préparations pour la cérémonie de la Sainte Communion. Elle est revenue pour ma cérémonie, transformée, plus maigre avec une nouvelle coupe de cheveux, et avec une écharpe française symbolique dans sa veste, elle était pleine de nouvelles idées pour la Pologne.

En 1991. Il on a créé l'Association des Juristes polonais et francophonie, qui comprenait des avocats de Lodz, des juges, des chercheurs universitaires, l'avenant collectif a été déclaré par l'Assemblée des Bâtonniers de Barreaux d'avocats de France et les éditeurs de "Gazette du Palais" - bien connu et influent journal judiciaire couvrant l'ensemble de la France, les représentants Belgique, le Canada et les cantons suisses en Suisse. « Nous avons créé une association au-delà de la politique. Ce sont les grandes valeurs, l'humanité et l'éthique qui nous relie. » - c'était comment elle décrivait l'Association. La devise de l'Association constituait un slogan : « Trouver l'humanité dans l'application de la loi ».

L'engagement de la coopération avec les avocats de Lyon et de Lodz a également motivé la prise de contact par les avocats de la Belgique. Le Bâtonnier du Jeune Barreau d'Avocats, Maître Bernard



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Roland a dit: «L'ambition qui remplit le Barreau d'Avocats de Charleroi est devenue une marque de symétrie de deux villes, la nécessité de s'engager dans un nouveau jeu européen. Le Barreau de Lyon a fraternisé avec le Barreau de Lodz. Pourquoi nous ne pouvons pas faire la même chose? Nous devons venir à Lodz. Un argument supplémentaire serait comme l'action de briser la porte ouverte. C'est là où tout se passe ». La communauté juridique de Lodz comme la première en Pologne a conclu des contacts avec des représentants de la justice occidentale. On a signé un accord de coopération entre le pouvoir judiciaire et le parquet des Lodz et de Lyon, le premier accord de ce type en Europe de l'Est.

En 1995, Le Juge de la Cour provinciale de Lodz, Janusz Zejda a dit: «C'est une grande satisfaction de pouvoir enfin se rendre compte à l'ouest, que s'ils y existent des différences, elles sont due uniquement aux traditions des peuples. Les Français apprennent que la loi polonaise ne se distingue pas beaucoup de celle de l'Ouest. Nous espérons que quand ils reviennent en France, ils le diront aux entrepreneurs qui ont peur d'investir en Pologne, parce qu'ils ont entendu parler de l'incertitude des droits polonais ». Tandis que Bożenna Banasik a dit : « Dans notre travail, il est nécessaire de tirer des modèles de l'ouest. Souvent, les questions sur lesquelles nous nous demandons toujours, ils ont à partir de longtemps



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



réglementées. Un exemple pourrait être la Convention sur les droits de l'homme, qui est encore peu connue en Pologne. Les contacts avec le Barreau des avocats local donne un grand prestige et, surtout, peut encourager les autres - les hommes d'affaires, banquiers aux contacts avec des partenaires polonais. Les premières années de la soi-disant "la Libre Pologne" suivaient une erreur. Au lieu d'essayer de faire des liens d'amitié avec les élites, tout le monde voulait développer immédiatement les relations économiques. Par contre, il faut savoir qu'aucun investisseur respecté de l'ouest ne va pas entrer dans le pays jusqu'à ce qu'il soit convaincu qu'il y existe un système juridique stable et des tribunaux indépendants. Les entrepreneurs ont confiance en leurs avocats. Et cela signifie qu'il faut présenter notre loi aux leurs juristes. Et nous sommes en train de le faire. Autrefois, mon intérêt pour le droit européen était un noble loisir. Je m'en fais des soucis, parce qu'on disait que j'étais hantée par rapport à ce sujet. Maintenant, il est avéré que j'étais réaliste, est pour nous les avocats, c'est l'avenir.» - C'était l'image de cette époque...

En 2002, j'ai accompagné le Bâtonnier du Barreau de Łódź dans sa délégation à Lyon. L'invitation a été envoyée par le Bâtonnier Philippe Guenin, l'orateur déjà précité qui avait fait son discours en 1982 à Lyon. Lors de la conférence, comme vingt ans d'avant, ils ont encore une fois donné son discours, mais



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Łódź
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



cette fois-là, en tant que les bâtonniers des chambres. Dans leurs discours, ils se sont référés à la situation antérieure, et pour la première fois j'ai vu une immense salle de gens habillés en robes d'avocats françaises qui applaudissaient debout pour démontrer leur grande reconnaissance. Maintenant, après des années des recherches à travers d'une pile de communiqués de presse sur les relations entre la Pologne et la France, notamment entre Lodz et Lyon, je déjà comprends l'importance de certains de ces actes.

Je me souviens quand certains de nos amis ont frappé à la tête en demandant d'une façon méprisante Bożenna « Pourquoi tu ne t'intéresses pas à l'acquisition des biens matériels et tu t'engages dans des « la France » et dans les Droits de l'homme ou dans l'Union européenne ? Et Bożenna leur a demandé « et toi, pourquoi tu es concentré à l'acquisition des biens matériels ? J'ai une vision quel visage la Pologne et le Barreau devrait avoir, et une France ou la Belgique sont un excellent modèle à suivre. » C'est une grande regrette qu'elle n'a pas eu de possibilité de vivre dans les temps modernes et surtout qu'elle n'a pas pu témoigner notre adhésion à l'Union européenne.

Mes mémoires pourraient prendre plusieurs pages. Les voyages continus, l'organisation des formations ou de conférences, les interviews dans les journaux, la radio, la télévision, des invités qui



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



séjournaient souvent dans notre maison - tout ce qui était lié à la construction de relations polonaises et françaises - des milieux juridiques français...

Le drapeau de l'Union européenne flottant au vent ici et là, des chansons françaises jouées au piano familial dans le siège de l'Ordre des Avocats du Barreau de Lodz situé rue Piotrkowska – ces sont alors les souvenirs de descendants de Bożenna Banasik.

Vive la Pologne, Vive la solidarité, Vivent Lyon et Lodz ! Vive le Barreau des avocats !

Maitre Bożenna Nieciecka- Ostojńska– parle de son amie Maître Maïtre Bożenna Banasik

Je suis très fière que l'avocat Bożenna Banasik était mon amie /même si cette amitié est venue assez tard, après la formation professionnelle pour avocats/ ; j'ai eu l'occasion de faire connaissance avec ses proches avec qui j'ai immédiatement trouvé un langage commun : son Père, avocat, un homme élégant qui portait une cravate d'arc chaque jour et qui a raconté d'une manière très intéressante entre autres de sa jeunesse passée à Vilnius, d'où je suis originaire, son Frère – médecin qui était affecté au cours des



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



dernières années par une maladie grave, son mari Zbyszek – enseignant, un bel homme brun qui est mort à l'improviste quand il s'est rendu à son travail au Ministère, et évidemment ses enfants, Kinga et Maciej.

Nous avons passé ensemble le réveillon de Noël, le Noël et les Pâques, les fêtes de famille, nous avons accueillis ensemble le Nouvel An, nous sommes allées au spectacles de théâtre et au cinéma avec nos amis et ses amis qui sont devenus rapidement des amis communs, nous nous sommes rencontrés dans son appartement à Lodz, dans la rue Tuwima ou à la maison à Grotniki et aussi dans ma maison.

Les rencontres ont été l'occasion pour mener des discussions idéologiques, pour juger les affaires, pour échanger des pensées affectueuses. Nous étions ensemble dans les moments de joie et de tristesse quand dans le même mois les membres de sa famille ont cessé d'exister : son mari, son père et son frère. Elle était fondatrice et présidente de l'Association de l'amitié des avocats polonais et francophones, immatriculée le 17 avril 1991, ayant son siège à Lodz. Depuis 1991 l'avocat Bożenna Banasik était membre du Barreau des avocats Lodz et depuis 1995, présidente du Comité de coopération internationale.

Sa cordialité, sa spontanéité, son authenticité et son ouverture ont permis de lui gagner beaucoup d'amis non seulement du barreau de Lodz ou du barreau polonais mais aussi du barreau étranger, en



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



particulier de la France. Pour son plus grand succès elle a considéré son choix en 1998 pour le poste du bâtonnier du Barreau des avocats Lodz. Je me rappelle qu'après l'élection, elle a terminé son discours avec les mots : « je serai un tel bon bâtonnier, et sans aucun doute vous allez me choisir à la prochaine élection ». Et justement, en 2001 lors de la prochaine élection elle a été réélue, mais malheureusement elle est morte avant l'élection successive. D'habitude, après les réunions du Barreau des avocats elle m'avait appelé. Elle a ressenti le besoin de se relâcher, et d'en parler. Elle n'a pas attendu mes opinions ou mes conseils. Elle a voulu tout simplement d'en parler avec quelqu'un.

En 2001 elle a participé au concours La Citoyenne de Lodz de l'Année et elle a remporté le succès en tant que candidat indépendant dans l'élection présidentielle pour le Président de Lodz avec le slogan « Faisons de l'ordre à Lodz » et en occupant la quatrième place, sans le soutien financier ou politique d'aucun parti. Alors 14 000 électeurs ont voté « pour ». Dans les années 90 Bożenna Banasik a commencé à écrire les récits et les poèmes, saturés de lyrisme et de réflexion. Elle écrivait pour elle-même. Elle a pris soin pour créer des illustrations de ses poèmes, qui ont été préparées par une plasticienne, son amie. Les peintures ont décoré son bureau de bâtonnier. Elle savait jouer du piano. Je me souviens que pendant



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



la réunion dans sa maison, pour laquelle elle a invité des avocats stagiaires, sans une occasion spéciale, elle jouait du piano, elle a chanté des chansons françaises. Il était samedi. Aucune idée ne m'est venue à l'esprit que c'était pour la dernière que je l'ai vue. Lundi, elle est morte.

Elle aimait les jeunes. Elle pensait que les contacts avec les avocats stagiaires ne devraient être seulement professionnels mais aussi privés. Nous devons leur, à nos successeurs, transmettre non seulement des connaissances mais aussi des règles primordiales et la capacité de maîtriser les différentes situations de la vie.

En plus de l'amour à la poésie et la musique, elle avait encore un autre amour – la France. Le mot « Lyon » était prononcé par elle avec une extrême déférence. Elle a maintenu des contacts étroits avec les personnages du barreau local et non seulement du barreau. Elle a été accueillie sur la Seine non seulement dans les cabinets d'avocats mais aux conférences professionnelles, aux réceptions dans des restaurants élégants, aux maisons privées, aux maisons de campagne des avocats français, des bâtonniers et de personnalités remarquables. Elle a passé ses dernières vacances en France. Selon l'avocat Bożenna Banasik, la profession d'avocat était non seulement le métier qui consistait à prêter les services juridiques



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Łódź
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



mais également la profession des gens qui se battent pour les droits et les libertés civiles. Grâce à son engagement, le barreau d'avocats de Lodz a établi les contacts avec les pays francophones. Elle a participé activement aux travaux de la Commission des droits de l'homme auprès du Barreau suprême des avocats à Varsovie. La promotion du barreau polonais à l'étranger était sa passion. Elle a fait tout son possible à chaque occasion pour que l'environnement juridique et les personnalités aient connu la situation des avocats polonais dans les années de l'état de siège et plus tard, pour qu'ils aient soutenu intellectuellement et matériellement les initiatives de l'accès à l'Occident. C'est justement grâce aux actions de l'avocat Bożenna Banasik le barreau d'avocats de Lodz a profité, comme le premier barreau polonais, de l'aide des avocats de l'étranger dans le cadre du soutien financier, de la formation, de l'échange du personnel et leur formation au cours des stages. Elle a eu beaucoup d'invention et elle a transféré ses idées à d'autres. Elle a coopéré avec la Fondation de Helsinki et le Bureau du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Elle a invité les excellents avocats français au siège du Barreau des avocats de Lodz. Elle a organisé des bals caritatifs, des enchères des plasticiens. Le Barreau d'avocats de Lyon a accueilli l'avocat Bożenna Banasik en 2002 aux célébrations du secteur. Grâce à des contacts établis auparavant à l'étranger d'autres secteurs juridiques ont bénéficié des activités de l'avocat Bożenna Banasik.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Les souvenirs sur Bożenna Banasik ont été rappelés pendant la soirée organisée le 13 septembre 2013 au siège du Barreau des avocats Lodz sous les auspices du bâtonnier actuel maître Jaroslaw Szymanski à l'occasion du 10^e anniversaire de sa mort, liée à la promotion de l'édition de poèmes publié après sa mort, intitulé « L'amour dans le jardin ».

Je ne sais pas pourquoi la vie de l'avocat Bożenna Banasik, quand elle a eu encore beaucoup à faire, a soudainement cessé le 17 septembre 2013 à l'âge de 52 ans, mais je suis sûre que là où elle se trouve maintenant elle a obtenu le prix pour tout ce qu'elle avait fait et elle continue, en nous observant, à penser à tout ce qu'elle était proche pour elle. Dans le poème peu connu, l'avocat Bożenna Banasik a écrit :

IL EST SI DIFFICILE VIVRE QUELQUE PART SANS LA VIE

SI DIFFICILE, SI DIFFICILE

IL EST SI DIFFICILE PARLER QUELQUE PART SANS LES PAROLES

SI DIFFICILE, SI DIFFICILE



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



IL EST SI DIFFICILE VOULOIR QUELQUE PART SANS LE SENTIMENT

SI DIFFICILE, SI DIFFICILE

IL EST SI FACILE DE S'EN ALLER QUELQUE PART, TOUJOURS AVEC UN SOULAGEMENT

SI FACILE, SI FACILE.

Dr Dagmara Skupień- avocat, professeur adjoint à la Faculté de droit et d'administration de l'Université de Lodz, président de la section polonaise de l'Association des Amis de la Culture juridique française.

Les souvenirs de la coopération avec le Barreau d'avocats de Lyon (1998-2003)

Quand je me rappelle les débuts de ma participation à la coopération du Barreau des avocats Lodz avec le Barreau d'avocats de Lyon, je me souviens tout de suite l'image de maître Bożenna Banasik,



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Bâtonnier du Barreau des avocats, promoteur acharné de la coopération internationale, qui a été notamment liée au développement des relations avec la France en raison de son amour de la langue et la culture de ce pays. Son enthousiasme et son énergie étaient contagieux pour nous, les avocats stagiaires à l'époque, elle nous a motivés pour organiser de nouvelles conférences et des séminaires franco-polonais à Lodz et pour partir pour Lyon.

Pour moi la période de la participation à la coopération Lodz-Lyon était une expérience unique, également du point de vue professionnel et du point de vue général. A l'époque à l'organisation des événements ont participé les membres de l'Association des Amis de la Culture juridique française siégée à Lodz. Le bâtonnier Bożenna Banasik a su mobiliser à agir en faveur de la coopération Lodz-Lyon des personnes de toutes les professions juridiques. Les collègues avocats, juges, conseillers juridiques, procureurs, huissiers de justice – tout se sont soumis volontiers à la « commande » d'organisation de Madame le bâtonnier. Le côté linguistique a été garanti par Madame Grazyna Bochenska, interprète splendide.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



La coopération s'est caractérisée d'un grand désintéressement. Les participants ont eu la joie de se rencontrer, de rencontrer des gens intéressants, d'échanger des expériences et des connaissances. L'approche : « qu'est-ce que je pourrais gagner pour moi-même », nous ne l'avons pas connue. Probablement à cause de cette honnêteté dans les relations qui ont été établies à cette époque ont persisté jusqu'aujourd'hui.

J'ai commencé à coopérer avec le barreau de Lyon en 1998. Grâce au Barreau des avocats Lodz j'ai pu suivre mon stage dans le cabinet d'avocats Saint-Avit-Bussillet. Maître Didier Saint-Avit, excellent avocat et un homme merveilleux a supervisé le stage en étant très engagé dans le développement des relations avec Lodz. Je me rappelle mon séjour à Lyon avec une grande tendresse. Durant ce stage j'ai pu connaître les techniques modernes du travail dans le cabinet, j'ai pu analyser les dossiers d'affaire, préparer des projets des documents juridiques en apprenant non seulement la pratique de droit mais en améliorant également la connaissance de la langue française. J'ai participé plusieurs fois avec Maître Didier Saint-Avit à des audiences en matière civile et commerciale mais aussi aux procédures pénales devant la Cour d'Assises qui sont restées jusqu'aujourd'hui dans ma mémoire. En voyageant avec mon mentor, j'ai visité



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



la Provence, la Savoie et les Côtes du Rhône. Parfois les cours et les tribunaux étaient justement les bâtiments en eux-mêmes, en étant le témoin des siècles de la tradition juridique.

Après mon retour du stage et pendant toute la période de la formation professionnelle pour avocats stagiaires j'ai participé à l'organisation des événements Lodz-Lyon organisés par le Barreau des avocats. Je me souviens très bien la période du travail très intensif avant chaque visite de la délégation du Barreau de Lyon à Lodz. Madame le Bâtonnier Bożenna Banasik était l'organisateur parfait, elle a divisé les tâches à faire parmi nous, les avocats stagiaires.

Quant à moi, je me suis occupée surtout de la correspondance polonaise et française, de la traduction de différents types de textes et de discours, parfois j'ai été demandée d'écrire un bref discours pour le Bâtonnier B. Banasik, qui par ailleurs, n'ont pas été utilisés plus tard. Sa spontanéité et un talent oratoire ont toujours gagné, ce qui en combinaison de sa connaissance parfaite de la langue française a toujours fait une grande impression sur tous.

Les délégations de Lyon ont été accueillies selon les anciennes traditions polonaises ; les réunions, les discussions ont été accompagnés par des banquets et des réunions en plein air. Nous avons



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



essayé de montrer à nos invités à Lodz et dans ses environs toutes les meilleures et les plus belles choses que nous avons et que nous avons.

Parmi de nombreuses conférences et de nombreux séminaires et des visites, je me rappelle le mieux la Conférence polonaise et française intitulée « Autorité de l'état – la justice – les médias » organisée par l'Association des Amis de la Culture juridique française, l'Association des journalistes polonais et le Syndicat des journalistes polonais TVP SA de Lodz, du 16 mai 2003 que j'ai pu codiriger. Pendant la conférence les représentants éminents de la profession juridique et des journalistes, surtout les journalistes d'enquête se sont rencontrés. Les discours et les discussions ont abordé entre autres le sujet de l'accès des médias aux procédures en cours. C'était la dernière conférence organisée par le bâtonnier B. Banasik avant sa mort.

Comme un épilogue de ma participation à la coopération de Lodz et Lyon dans les années 1998 – 2003 je voudrais rappeler la célébration du 60e anniversaire du Barreau des avocats de Lodz organisée par le Barreau des avocats Lodz, sous la direction du Bâtonnier Andrzej Pelc. Le 27 juin 2009 sur la cérémonie principale à la Philharmonie de Lodz ont été présents les représentants du Barreau de Lyon, Maître Guy de Foresta et Maître Didier Saint-Avit. Maître Didier Saint-Avit, très ému, a reçu la médaille « Mérité pour le barreau des avocats ». C'était une excellente occasion de rappeler les années passées.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



La période de ma participation à la coopération de Lodz-Lyon a laissé en moi pour toujours une trace. Pour l'avocat stagiaire qui était en train de connaître sa profession, c'était un contact extrêmement précieux avec des excellents personnages : avocats, juges, procureurs, conseillers juridiques qui ont pratiqué leurs professions avec passion, vocation, en respect pour un autre être humain. « Retrouver l'humanité dans l'application du droit » - c'était la devise de l'Association des Amis de la Culture juridique française.

Grażyna Bocheńska

Traducteur

Enseignant à l'Alliance Française à Lodz

Les premières années de notre coopération avec la ville de Lyon me font rappeler un grand nombre de visites des invités français dans notre ville. J'ai eu le plaisir d'être interprète du côté polonais et encore aujourd'hui j'admire un travail énorme de l'équipe de l'Office de la Promotion de la Ville et de son chef Madame Dorota Ossowska ; je me rappelle aussi de nombreuses réunions avec les autorités de



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



l'administration gouvernementale et locale organisées par la Chambre fiscale de Lodz et par sa vice-directrice Madame Jolanta Czajka, l'échange d'expérience des avocats de Lodz et de Lyon ainsi que Maître Bożenna Banasik inoubliable, le futur bâtonnier du Barreau des avocats de Lodz. Maître Bożenna Banasik a été capable d'intégrer l'ensemble des juristes de la ville, en organisant des réunions des juges, des procureurs, des avocats, des huissiers, des notaires et des services pénitentiaires avec leurs partenaires équivalents de Lyon.

Pendant un certain temps Lyon est devenu une sorte de miroir dans lequel nous avons pu voir nos expériences, nos opportunités, nos doutes et même des procédures complexes de l'organisation des questions de la vie quotidienne.

Je me souviens une conférence sur le développement de l'aménagement des murs sur les bâtiments de Lodz. Cette réunion a été organisée par l'Office de la promotion de la Ville et par le Département de la protection des bâtiments classés de Lodz, mais également les invités de divers milieux y ont participé : urbanistes, architectes, professeurs de l'Université Polytechnique de Lodz et notamment les invités de Lyon : les représentants des autorités locales s'occupant des espaces urbains, les artistes de la Cité de la Création,(<http://cite-creation.com/>) se spécialisant dans les peintures murales trompe-l'œil.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Il y a un arrondissement à Lyon qui a été « aménagé » par les enthousiastes des peintures murales. L'architecture triste et monotone se référant à l'esthétique du Corbusier a pris de la couleur et de l'identité justement grâce à ces peintures murales. La ville de Lodz s'est préparée à mettre en œuvre de cette idée semblable à l'idée du Musée Urbain Tony Garnier !

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Mus%C3%A9e_urbain_TonyGarnier#/media/File:FR_lyon_musee-tony-garnier_01.jpg)

Le professeur Krzysztof Pawlowski, architecte et urbaniste polonais a été l'une des premières personnes analysant cette idée, coopérant déjà avec les urbanistes français.

Exemple :

Krzysztof Pawlowski, Circulades languedociennes de l'an mille - Naissance de l'urbanisme européen, éd. Presses du Languedoc, Montpellier, 1992, (ISBN 2859980954)



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Les visites des fonctionnaires fiscaux français à la Chambre fiscale de Lodz n'ont pas été tellement artistiques mais elles ont aussi apporté beaucoup d'impressions. L'administration française est généralement connue par sa complexité et la rencontre des représentants de deux hiérarchies, à partir de l'employé du service des clients de l'Office fiscal jusqu'au Ministre des Finances ont été extrêmement intéressantes.

L'échange de l'expérience dans le cadre du service des clients, les problèmes quotidiens, les capacités des employés plus expérimentés des services fiscaux, le plan de carrière, ce sont les sujets les plus intéressants des discussions des hôtes polonais avec les invités lyonnais.

Plus tard, un jour je me promène dans le passage de Victor Hugo en compagnie de la directrice de l'Alliance Française de Lodz, Madame Anna Perlinska et devant nous le directeur de la Chambre fiscale de Lyon s'arrête, quelle rencontre !

Cela ne serait pas possible sans le Jumelage et sans la coopération de nos villes!

Et finalement l'inventivité inoubliable de Maître Bożenna Banasik.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Les délibérations et les débats des Tables Rondes ont eu lieu à Lodz. Les avocats lyonnais au moins deux fois par an ont visité notre ville. Ils ont parlé de la déontologie, de la liberté, de ses limites et des procédures de recours, du statut des prisonniers, du droit commercial et de ses aspects permettant la coopération avec l'Union européenne, mais surtout ils ont connu notre région, nos possibilités et nos défis.

Et plus exactement, comment étaient nos contacts ?

Excellents.

Le matin un petit déjeuner à l'hôtel, une petite discussion sur le plan de toute la journée, ensuite les délibérations dans des institutions adéquates, les débats, l'échange des opinions, le déjeuner (toujours en retard par rapport au déjeuner français, au désespoir des invités), le retour aux discussions, mais plus spécialisées et enfin la soirée permettant de visiter les pubs qui se créaient dans la rue Piotrkowska et de connaître la vie privée de Lodz. Les visites ont achevé très rapidement et se terminaient toujours par des promesses de futures réunions. Les habitants de Lodz sont allés à Lyon. Les professeurs, les directeurs, les maîtres en compagnie des jeunes gens très compétents, ouverts à tout ce qui était nouveau et désintéressé dans leur soutien. Parmi eux il y a eu aussi l'avocat stagiaire Madame Alicja Bien, actuellement le consul honoraire de la République Française à Lodz.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



En 2004 les frontières de l'Union européenne se sont ouvertes, il a fallu se concentrer sur l'unification rapide des procédures.

Anna Maria Zalańska- Conseiller juridique

Mes souvenirs francophones...

En tant que jeune avocate stagiaire qui toujours aimait les langues étrangères, et qui adore les étudier en profitant de toute occasion pour être en mesure d'apprendre les cultures et coutumes étrangères, j'aurais voulu faire une carrière internationale en droit... Je ne sais pas si j'ai réussi, mais je dois beaucoup à mes intérêts et au fait que je me suis retrouvée au bon endroit et au bon moment, à savoir, dans l'Ordre des Avocats du Barreau de Lodz...

C'était là, alors dans l'Ordre des Avocats du Barreau de Lodz, où ma grande autorisée, Maître Bożena Banasik décédée, avant même qu'elle était devenu le Bâtonnier du Barreau de Lodz, était déjà connue pour sa passion de créer des contacts avec les pays francophones, y particulier avec Lyon où elle avait suivi son stage d'avocat, sauf que le premier représentant du Barreau de Lodz. Déjà en tant qu'un



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



membre du Barreau de Lodz, et puis comme son Bâtonnier, elle avait organisé plusieurs conférences internationales, beaucoup de réunions et de stages pour les avocats stagiaires en Belgique et en France, et plus précisément dans nos deux villes jumelles francophones, à savoir Charleroi et Lyon.

Et voilà comment j'ai obtenu une grande chance.... Comme une des rares avocats stagiaires parlant anglais et connaissant un peu la langue française, j'ai obtenu une formidable proposition de participer dans les stages étrangers, tout d'abord à Charleroi et un an plus tard à Lyon. J'étais une première avocate stagiaire de Lodz qui a ouvert la voie aux autres avocats stagiaires de notre Barreau. Premièrement, je suis partie à Charleroi pour y passer 3 mois en 1996, et un an plus tard, en 1997 j'ai passé le printemps à une belle ville de Lyon.

J'étais enchantée par cette ville, j'ai rencontré beaucoup de ses beaux endroits, je me suis bien installée dans un dortoir pour les étudiants étrangers, mais surtout, j'ai pris beaucoup de pratiques intéressantes pour les jeunes avocats dans trois grands cabinets d'avocats à Lyon, entre autres, dans le Cabinet de mon patron, qui a organisé mon séjour à Lyon – c'était Maître Didier Saint-Avit. Il était un homme extraordinaire, avec du sens d'humour, un sage avocat et un grand organisateur. Un weekend, il m'a emmené pour rendre une visite à sa maison à Toulouse et il m'a invitée à un dîner avec sa famille lors duquel on a servi un repas traditionnel, et c'était... une chèvre cuite... J'étais terriblement inquiétée, parce



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



qu'en général je ne mangeais pas de chèvre, et je ne voulais pas faire du mal à son patron et sa famille ... je devais malheureusement, à peine l'avaler ...

Mis à part les pratiquants dans les cabinets d'avocats, où j'étudiais et j'analysais chaque jour avec mon patron de nombreuses cas juridique intéressants, je avais les classes dans le Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats avec les autres avocats stagiaires de Lyon. JE serais très effrayée si j'avais réussi, mais à vrai dire, c'était la plus intéressante préoccupation lors de mon stage. J'y ai rencontré des avocats stagiaires locaux, et les classes ont eu lieu dans une belle vieille de Lyon médiévale. Je pouvais toujours choisir des classes et des sujets qui m'intéressaient particulièrement, par exemple le droit européen ou le droit de commerce international. Une fois, j'ai participé même, avec un petit groupe de stagiaire, dans un voyage de quelques jours à Luxembourg. Nous avons participé dans l'audience devant la Cour Européenne de Justice, c'était l'affaire sur l'aide d'État octroyée à la compagnie aérienne française. Pour moi, c'était une expérience fascinante.

L'apprentissage du droit français et la pratique juridique, ne constituait pas évidemment le seul avantage de mon séjour de trois mois à Lyon. Le plus important était le fait que je devais utiliser tout le temps la langue française, et c'était le plus remarquable supplément à mes compétences, qui plus tard, a été



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Łódź
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



particulièrement utile dans ma pratique professionnelle (d'avocat, et de notaire) et en plus, je maintiens toujours les relations avec mes collègues de la France ou de la Belgique.

Pour conclure mes courts souvenirs francophones, je voudrais souligner qu'il semble souhaitable de diffuser les pratiques professionnelles dans d'autres pays, car l'acquisition de connaissances et de l'expérience professionnelle à l'étranger nous ouvre les yeux à d'autres cultures et coutumes, d'autres systèmes juridiques, et une différente pratique professionnelle et tout cela constitue le plus précieux complément à la pratique locale.

Eric Salvat- Président de l'Union des Français de l'Etranger à Łódź

Mon premier contact avec la Ville de Lodz remonte à juin 1993. Dans le cadre du jumelage Lyon Lodz avec la CCI de Lyon et Jean Chemain qui fût un des précurseurs de cette relation. Nous avons démarré nos relations au grand hôtel de Lodz ou nous fumes reçu par le Maire de l'époque G. Palka ainsi que Mr. Saryusz- Wolski et Mr. Scheur directeur de la CCI de Lodz.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



A l'aide de fonds européens, nous avons monté la première pépinière d'entreprises (CWB) située auprès de la CCI de Lodz, ainsi que le (CI) centre d'informations destinée à aider de futurs entrepreneurs à monter leur première entreprise.

20 spécialistes de Lodz ont été formés par les équipes de la CCI de Lyon et après 5 ans d'existence, plus de 7 000 entreprises de Lodz avaient utilisé les services de ces deux entités.

Ensuite la CCI de Lyon a appuyé la création du premier incubateur de Lodz ainsi que du second situé au centre-ville. Ces incubateurs ont accueilli des entreprises innovantes dont une partie d'entre elles sont toujours en activité avec des effectifs importants.

Le partenariat économique a continué jusqu'à la fin des années 90 avec plusieurs missions d'entreprises lyonnaises qui ont développé du Chiffre d'affaires significatif.

De nos jours existe encore des relations avec la CCI de Lyon et des partenaires économiques de Lodz.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



Chambre de Commerce et d'Industrie de Łódź

L'année 1990 était l'année de grosses attentes. Le nouveau temps venait, mais personne ne savait sa forme. Une idée est née au milieu de l'Association Economique de Łódź de réactiver la Chambre de Commerce et d'Industrie de Łódź. C'était Jerzy Scheur qui s'est engagé dans la réalisation de cette idée. Par la suite, il a été choisi le Président de l'association. La délégation française de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon est arrivée 3 jours avant la création fondation de la Chambre de Commerce et d'Industrie à Łódź. Jerzy Scheur s'est rencontré avec les Français et a participé à la conférence concernant l'activité de la Chambre lyonnaise. En septembre de la même année, la délégation de la CCI de Łódź s'est rendue à Lyon. L'effet de cette visite a été la signature d'un accord grâce auquel la Chambre de Łódź a reçu les moyens financiers, dans le cadre des programmes de l'UE, pour acheter l'équipement de bureau et la possibilité d'effectuer des stages aux Chambres de Lyon, de Londres et de Turin par son personnel. La CCI de Lyon, pendant la revisite, a été accueillie dans le nouveau bureau de la Chambre de Łódź. Les Lyonnais sont venus avec les propositions de la coopération au titre des programmes l'UE- Ouverture. La Chambre de Łódź a gagné un représentant auprès de la Chambre de Lyon.

Quand les autorités de la CCI de Łódź ont déposé la demande de créer le Centre de Soutien aux Entreprises des moyens de PHARE, conformément aux règles applicable, il fallait avoir un Partenaire- un



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi



conseiller de l'UE. C'est la CCI de Lyon qui est devenue le partenaire de la CCI de Łódź. La première mission économique des entrepreneurs de la région de Łódź et de Lyon a été organisée en décembre 1991. Cela a commencé la coopération entre les entrepreneurs qui dure déjà 25 ans.



Uniwersytet
ŁÓDZKI



Politechnika Łódzka



Consulat honoraire
de France à Lodz
Konsulat honorowy
Francji w Łodzi